

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

**DÉCLARATION RELATIVE AUX QUESTIONS SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES  
POUR LA DOUZIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC: RELEVÉ  
LES DÉFIS SPS DU MONDE MODERNE (WT/MIN(22)/27)**

PROCESSUS PROPOSÉ POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL

NOTE DU SECRÉTARIAT<sup>1</sup>

1. La Déclaration relative aux questions SPS pour la CM12, adoptée par les Ministres en juin 2022, donne pour instruction au Comité SPS de mener à bien un programme de travail ouvert à tous les Membres et observateurs. Le Comité est chargé d'examiner les résultats de ce programme et de faire rapport sur les principales conclusions et les actions entreprises à la suite de ces travaux à la treizième Conférence ministérielle (CM13), selon qu'il sera approprié.
2. Les travaux seront menés dans le cadre du Comité SPS. Entre les réunions du Comité, les Membres et les observateurs ont la possibilité de travailler ensemble en groupes thématiques, dirigés par des (co)responsables, sur des sujets spécifiques identifiés au paragraphe 8 de la Déclaration relative aux questions SPS. Les (co)responsables joueront le rôle de facilitateurs neutres des travaux des groupes thématiques. Ces groupes seront ouverts à tous les Membres et observateurs intéressés, qui pourront se joindre à n'importe quel groupe à tout moment.<sup>2</sup> Les groupes thématiques proposeront des idées et/ou présenteront des propositions pour examen dans le cadre du Comité SPS.
3. L'échéancier initial ci-dessous (qui s'étend jusqu'en novembre 2022) a été distribué aux Membres pour examen, sachant qu'il pourrait être nécessaire de modifier certaines dates compte tenu d'autres activités et/ou de contraintes au niveau des ressources.<sup>3</sup> Sur la base des contributions des Membres, le Secrétariat a établi de manière plus complète le processus proposé pour le programme de travail jusqu'à la CM13 en vue de son adoption à la réunion de novembre 2022 du Comité SPS. Les Membres et les observateurs sont invités à présenter leurs observations sur ce document avant le **16 septembre 2022**. Le Secrétariat examinera ensuite le processus proposé pour qu'il soit examiné lors des consultations intersessions du 4 octobre 2022, en vue de son adoption lors de la réunion du Comité en novembre 2022.
4. Outre le processus proposé détaillé dans le présent document, les Membres souhaiteront peut-être envisager la possibilité de compléter les travaux des groupes thématiques par des séances, des ateliers et des webinaires thématiques dédiés ou des discussions spécifiques additionnelles sur des sujets particuliers. Les Membres sont invités à soumettre des propositions en vue d'organiser ces séances, ateliers et webinaires thématiques ou autres pour qu'elles soient examinées lors des consultations intersessions du **4 octobre 2022**, afin d'approuver le calendrier du Comité pour ces événements pour 2023 lors de la réunion du Comité en novembre 2022.

---

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

<sup>2</sup> Les dates des réunions seront communiquées à tous les délégués du Comité SPS intéressés; les travaux pourront également être menés par écrit.

<sup>3</sup> Voir le document [G/SPS/W/329](#).

### Douzième Conférence ministérielle de l'OMC, 12-17 juin 2022

- Adoption par consensus de la Déclaration relative aux questions SPS: Relever les défis du monde moderne

### Réunions informelles et formelles du Comité SPS, 22-24 juin 2022

- Discussions préliminaires sur le programme de travail concernant la Déclaration relative aux questions SPS

### **22 juillet 2022**

- Les Membres font connaître leur intérêt pour participer aux travaux des groupes thématiques sur des sujets spécifiques identifiés dans le programme de travail concernant la Déclaration relative aux questions SPS
- Les Membres proposent des collègues pour être (co)responsables de groupes thématiques
- Les Membres présentent des propositions concernant l'organisation ou le programme de travail jusqu'à la CM13

### **Fin juillet 2022**

- Le Secrétariat distribue la liste des Membres et observateurs qui se sont portés volontaires pour participer aux groupes thématiques sur des sujets spécifiques identifiés dans le programme de travail concernant la Déclaration relative aux questions SPS, et des éventuels (co)responsables, en consultation avec le Président
- Le Secrétariat distribue un projet d'échéancier du programme de travail jusqu'à la CM13, sur la base des contributions des Membres, en consultation avec le Président

### **Septembre –octobre 2022**

- Les groupes thématiques se réunissent virtuellement pour parvenir à une compréhension commune de la portée de leurs travaux
- Vendredi 16 septembre 2022: les Membres et les observateurs présentent des observations sur le projet d'échéancier du programme de travail jusqu'à la CM13
- Mardi 4 octobre 2022 (14h00 – 17h00) (provisoire): **Consultations intersessions du Comité SPS**, les (co)responsables devant faire rapport sur les travaux des groupes thématiques et un examen des propositions de séances, ateliers et webinaires thématiques ou autres sur des sujets spécifiques devant être effectué
- Finalisation de l'échéancier du programme de travail jusqu'à la CM13
- 19 octobre 2022<sup>4</sup>: Les (co)responsables présentent les propositions/observations écrites des groupes thématiques concernant les sujets identifiés dans le programme de travail concernant la Déclaration relative aux questions SPS
- Le Secrétariat distribue les propositions/observations des groupes thématiques

### Réunions informelles et formelles du Comité SPS, 9-11 novembre 2022

- Examen des propositions/observations présentées par les groupes thématiques lors de la réunion informelle, et présentation d'un rapport à la réunion formelle du Comité
- Adoption de l'échéancier du programme de travail jusqu'à la CM13 par le Comité SPS, comprenant éventuellement des séances, ateliers et webinaires thématiques ou autres sur des sujets spécifiques

### **Décembre 2022 – janvier 2023**

- Les groupes thématiques se réunissent virtuellement pour faire avancer les travaux sur les propositions/observations examinées lors de la réunion du Comité de novembre 2022.

---

<sup>4</sup> Le 19 octobre 2022 est la date limite de présentation des documents pour la réunion du Comité SPS qui aura lieu du 9 au 11 novembre 2022.

### Février – mars 2023

- **Consultations intersessions du Comité SPS**, les (co)responsables devant faire rapport sur les travaux des groupes thématiques
- 1<sup>er</sup> mars 2023<sup>5</sup>: les (co)responsables présentent les propositions/rapports écrits sur les travaux des groupes thématiques
- Le Secrétariat distribue les propositions/rapports écrits des groupes thématiques

### Réunions informelles et formelles du Comité SPS, 22-24 mars 2023

- Examen des propositions/rapports présentés par les groupes thématiques lors de la réunion informelle, et présentation d'un rapport à la réunion formelle du Comité

### Avril – mai 2023

- Les groupes thématiques se réunissent virtuellement pour faire avancer les travaux sur les propositions/rapports examinées lors de la réunion du Comité de mars 2023
- **Consultations intersessions du Comité SPS**, les (co)responsables devant faire rapport sur les travaux des groupes thématiques
- Les (co)responsables présentent des rapports écrits, comprenant les principales constatations et actions assorties de recommandations, le cas échéant, qui pourraient servir de base au rapport que le Comité présentera à la CM13

### June 2023

- 7 juin 2023<sup>6</sup>: le Secrétariat distribue un projet de rapport comprenant les principales constatations et actions assorties de recommandations, le cas échéant

### Réunions informelles et formelles du Comité SPS, 28-30 juin 2023

- Examen du projet de rapport comprenant les principales constatations et actions assorties de recommandations, le cas échéant, lors de la réunion informelle, et présentation d'un rapport à la réunion formelle du Comité

### Juillet 2023

- Date limite après les réunions du Comité pour que les Membres et les observateurs présentent leurs observations sur le projet de rapport comprenant les principales constatations et actions assorties de recommandations, le cas échéant
- Le Secrétariat distribue les observations des Membres et des observateurs sur le projet de rapport

### Septembre 2023

- Le Secrétariat distribue un rapport révisé comprenant les principales constatations et actions assorties de recommandations, le cas échéant

### Octobre 2023

- **Consultations intersessions du Comité SPS**, les (co)responsables devant faire rapport sur les travaux des groupes thématiques
- 25 octobre 2023<sup>7</sup>: le Secrétariat distribue un projet de rapport révisé comprenant les principales constatations et actions assorties de recommandations, le cas échéant, qui pourrait servir de base au rapport que le Comité présentera à la CM13

---

<sup>5</sup> Le 1<sup>er</sup> mars 2023 est la date limite de présentation des documents pour la réunion du Comité SPS qui aura lieu du 22 au 24 mars 2023.

<sup>6</sup> Le 7 juin 2023 est la date limite de présentation des documents pour la réunion du Comité SPS qui aura lieu du 28 au 30 juin 2023.

<sup>7</sup> Le 25 octobre est la date limite de présentation des documents pour la réunion du Comité SPS qui aura lieu du 15 au 17 novembre 2023.

**Réunions informelles et formelles du Comité SPS, 15-17 novembre 2023**

- Discussion/adoption du projet de rapport révisé comprenant les principales constatations et actions assorties de recommandations, le cas échéant, qui pourrait servir de base au rapport que le Comité présentera à la CM13

**Treizième Conférence ministérielle de l'OMC, 2023-2024**

- Présentation du rapport à la CM13
-